



LE PLAN NORD

à l'horizon 2035

Colloque PALME
Magog, 2018-06-12



PLAN D'ACTION
2015-2020

Le territoire d'application et ses populations

Mines actives et projets miniers du territoire du Plan Nord

- 12 mines en exploitation et 15 projets en développement
- Un potentiel minier très diversifié : nickel, cobalt, éléments du groupe du platine, zinc, minerai de fer, ilménite, or, diamants, lithium, vanadium, graphite, apatite (phosphate) et éléments de terres rares



- Poursuivre la mise en valeur du potentiel énergétique du Nord
- Miser sur le développement d'énergies propres et novatrices pour les 21 communautés hors réseau
- Évaluer et développer le potentiel éolien, biomasse
- Mettre en place un réseau de desserte en gaz naturel liquéfié

- Plus de 200 000 km² de forêts commerciales
- La possibilité forestière annuelle du territoire du plan Nord est de 11,8 millions de mètres cubes de bois, soit 39 % de la possibilité forestière des forêts du domaine de l'État
- 36 usines s'approvisionnent sur le territoire, 9 y sont localisées
- Potentiel pour la 2^e et la 3^e transformation





Des cultures diversifiées et des paysages uniques qui donnent au Nord québécois la possibilité de devenir une destination touristique de calibre mondial

Un potentiel faunique exceptionnel qui offre un vif intérêt pour les activités de chasse et de pêche et d'excursions liées à l'observation de la faune





Le Plan Nord à l'origine : un projet, une approche, une démarche

- D'abord défini comme un espace économique, un territoire immense, un potentiel de développement exceptionnel
- C'est devenu rapidement aussi une opportunité unique de planifier un développement territorial selon une véritable approche de développement durable intégrant le social, l'économique et le politique
- Lancé en 2011, le Plan Nord a été élaboré selon une démarche et une structure de concertation impliquant les populations du territoire visé et les partenaires issus des milieux gouvernementaux, industriels et environnementaux



Un plan renouvelé

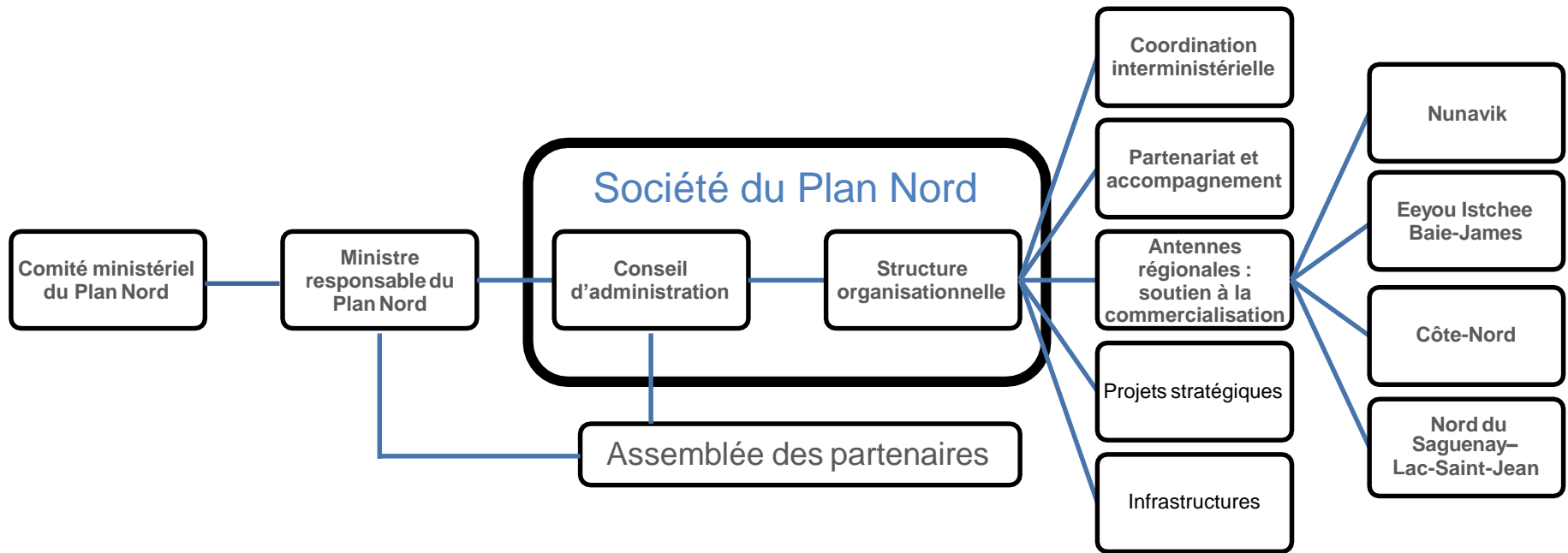
- Le gouvernement a rendu public, le 8 avril 2015, son nouveau Plan Nord qui met de l'avant une vision, des orientations et une gouvernance actualisées en maintenant l'horizon 2035 et en se dotant d'un nouveau plan d'action quinquennal pour les années 2015-2020
- La vision :
 - « À l'horizon de 2035, le Plan Nord aura permis la mise en valeur du potentiel diversifié du territoire, au bénéfice de ses populations et de tout le Québec, dans le cadre d'un développement durable exemplaire, selon une approche globale, intégrée, cohérente et responsable »

LES VOLETS

Économique	Mettre en valeur de manière responsable le potentiel économique diversifié du Nord québécois au profit des populations qui y habitent et de l'ensemble du Québec
Social	Soutenir le développement de l'ensemble des communautés sur le territoire du Plan Nord, tant sur le plan de la mise en valeur de leur plein potentiel que sur celui de leurs conditions de vie
Environnemental	Protéger l'environnement et préserver la biodiversité distinctive du Nord québécois en consacrant d'ici 2035, 50 % du territoire du Plan Nord à des fins autres qu'industrielles, à la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la biodiversité



Cadre de mise en œuvre fondé sur le partenariat



Trois axes d'intervention

■ Axe 1

Soutenir les donneurs d'ordres des secteurs public et privé ainsi que les projets structurants sur le territoire du Plan Nord

■ Axe 2

Appuyer les fournisseurs de biens et services du territoire, des communautés locales et autochtones et de l'ensemble du Québec

■ Axe 3

Intéresser les investisseurs québécois, canadiens et étrangers aux occasions d'affaires sur le territoire du Plan Nord

Quelques données :

- **4 520** fournisseurs utilisés par les sociétés minières pour l'exploration et l'exploitation au Québec
 - 73% fournisseurs québécois,
 - 27% proviennent du reste du Canada et d'autres pays,
- En 2014, les dépenses totales de l'industrie minière dans la province se sont élevées à **5,8 G\$** et 0,9 G\$ hors Québec.
- L'activité de l'industrie minière au Québec génère des activités dans plusieurs régions du Québec à l'extérieur des 3 régions où sont situés la plupart des mines : **16 300 années-personnes de travail** sont générées dans quatre régions : Montérégie, Montréal, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Capitale –Nationale.

Dépenses totales des sociétés minières au Québec, 2014, M\$

Régions	Total	Pourcentage
Bas-Saint-Laurent	136,2 \$	2,0 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	297,2 \$	4,4 %
Capitale-Nationale	228,6 \$	3,4 %
Mauricie	47,9 \$	0,7 %
Estrie	53,8 \$	0,8 %
Montréal	1 363,1 \$	20,0 %
Outaouais	6,6 \$	0,1 %
Abitibi-Témiscamingue	2 050,9 \$	30,1 %
Côte-Nord	619,5 \$	9,1 %
Nord-du-Québec	182,2 \$	2,7 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*	23,5 \$	0,3 %
Chaudière-Appalaches	110,4 \$	1,6 %
Laval	41,8 \$	0,6 %
Lanaudière	33,1 \$	0,5 %
Laurentides	66,8 \$	1,0 %
Montérégie	472,1 \$	6,9 %
Centre-du-Québec	95,2 \$	1,4 %
Total Québec	5 828,7 \$	85,6 %
Hors Québec	978,5 \$	14,4 %
Total	6 807,2 \$	100,0 %

Source : Enquête auprès des membres de l'AMQ

*Les dépenses d'exploitation pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, autres que les salaires et avantages sociaux, se retrouvent dans les données pour la région de la Côte-Nord.



Conditions de réussite

Faciliter l'**accès** au territoire

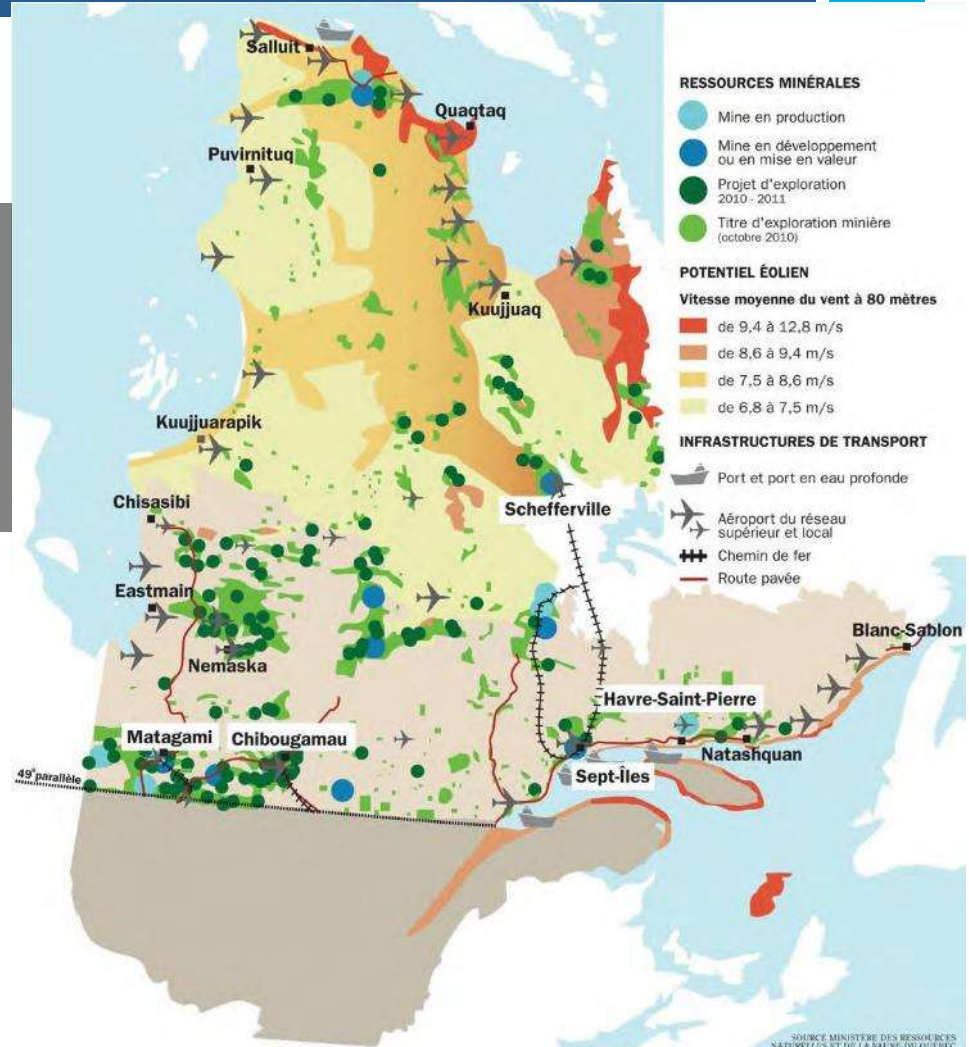
Favoriser l'accès à l'**énergie**

Améliorer les infrastructures de **télécommunications**

Accroître l'acquisition de connaissances et la **recherche** scientifique

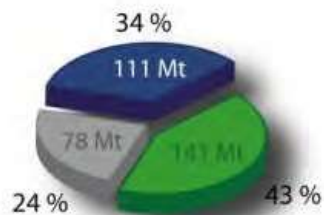
Assurer la **promotion** du Plan Nord au Canada et à l'étranger

- Routes
- Chemin de fer
- Ports
- Aéroports

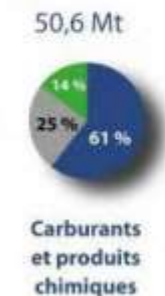
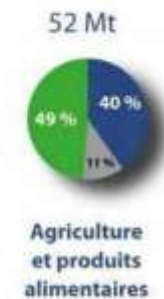
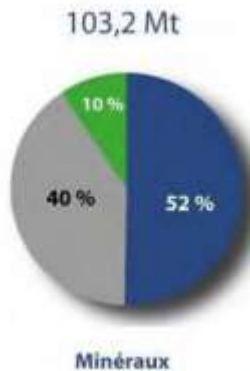




Répartition de l'utilisation du réseau



Tonnage avec une origine ou une destination au Québec



Source : Étude multimodale du transport des marchandises au Québec en appui aux plans territoriaux de mobilité durable 2013, Ministère des Transports du Québec



Le Plan Nord, c'est maintenant :

- 7 350 emplois
- 16 G\$ d'investissements prévus ou en cours de réalisation
- 15 projets miniers en développement
- Plus de 150 projets pour le développement des communautés
- Plus de 130 000 km² d'aires protégées
- Et ce, à la fin de la 2^e année d'un projet de 20 ans



Conclusion

- Le Plan Nord est un projet planifié et coordonné fondé sur le partenariat, les investissements du secteur privé et le soutien des collectivités, notamment par la création de la Société du Plan Nord.
- Le Plan Nord offre aux entreprises québécoises la possibilité de participer à ce vaste projet de développement durable dans une perspective de partenariat avec l'ensemble des parties prenantes.
- Cela m'a fait plaisir d'aborder avec vous la question de la logistique, parce que l'accès au territoire et aux marchés constitue une des clés maîtresses de la mise en valeur de ce vaste territoire qu'est le Plan Nord.
- <http://plannord.gouv.qc.ca>